



TAEKWONDO CANADA



CANADA OPEN
OPEN DU CANADA
MONTREAL

Open du Canada 2019

TROUSSE D'INFORMATION

4-6 OCTOBRE, 2019 | MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA

www.taekwondo-canada.com

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE TAEKWONDO CANADA	3
ENTENTE DE PARTICIPANT/RENONCIATION	4
ENTENTE DE PARTICIPANT/ COMMOTION CÉRÉBRALE	5
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET ENTRÉE	6
ENTRÉE* (AU GUICHET SEULEMENT)	7
TRAVEL / TRANSPORTS.....	8
LOGEMENT	9
DEMANDE DE VISA	10
HORAIRE DE LA COMPÉTITION	11
L'INSCRIPTION À L'ÉVÉNEMENT	12
LICENCE GLOBALE WT	15
ADMISSIBILITÉ DE L'ATHLÈTE	15
CONTRÔLE ANTIDOPAGE	16
PESÉE	16
ADMISSIBILITÉ DE L'ENTRAÎNEUR.....	18
COURS DE CERTIFICAT D'ENTRAÎNEUR DE WT	18
ACCREDITATION	19
OPEN DU CANADA - KYORUGI	21
OPEN DU CANADA - POUMSÉ	24
OPEN PARA DU CANADA (n'est pas sanctionné)	25

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE TAEKWONDO CANADA

Au nom de Taekwondo Canada, je vous transmets mes chaleureuses salutations.

Taekwondo Canada a le très grand bonheur de vous accueillir à l'Open du Canada 2019 et à l'Open Para du Canada 2019. L'événement aura lieu au Complexe Sportif Claude-Robillard à Montréal Québec, du 4 au 6 octobre 2019.

L'Open du Canada, un prestigieux tournoi qui se tient depuis sept ans d'affilée, devient de plus en plus réussi à chaque nouvelle édition. Après avoir fait escale dans la côte ouest du pays pour l'Open du Canada 2018, Taekwondo Canada se réjouit à la perspective d'organiser la présente édition du tournoi dans la Ville de Montréal.

L'Open du Canada 2019 cible principalement les catégories ceinture noire dans les fourchettes suivantes :

- G1 Combat (Kyorugi) : jeunesse et supérieur
- G1 Poomsée: jeunesse et supérieur
- Para Taekwondo: ceintures de couleur et ceinture noire

Ce trousse d'information contient tous les renseignements dont vous avez besoin relativement aux compétitions qui se dérouleront lors de l'Open du Canada 2019.

Au plaisir de vous accueillir au mois d'octobre à Montréal, Canada!



Phil Power
President, Taekwondo Canada

ENTENTE DE PARTICIPANT/RENONCIATION

À titre d'exigence en vue de l'inscription à l'événement, j'accepte les modalités et conditions suivantes:

1. Je déclare que je suis âgé(e) d'au moins 18 ans ou que je suis le parent ou tuteur d'un(e) participant(e) âgé(e) de moins de 18 ans.
2. Je comprends qu'à titre de condition en vue de la participation à l'événement, je dois avoir souscrit une assurance au cas où je devrais avoir recours à des traitements médicaux d'urgence. On pourrait me demander de fournir aux organisateurs de l'événement une preuve de mes renseignements d'assurance à titre de condition de participation.
3. Je suis pleinement conscient(e) des risques que je cours si je participe à cet événement, et je reconnais également le niveau de conditionnement physique requis pour y participer. J'accepte de ne pas tenir les organisateurs de l'événement et leurs agents responsables de toute blessure ou perte encourue, peu importe la cause.
4. J'accepte de permettre à Taekwondo Canada et à ses agents de me prendre en photo ou de me filmer aux fins de promotion de l'Open du Canada.
5. Je comprends que tous les frais sont non-remboursables.
6. Je comprends que si je participe dans la division combat, je dois être présent à la pesée officielle qui se déroulera le jour précédant ma compétition et la pesée aléatoire le jour de la compétition comme indiqué dans l'horaire officiel. Je comprends qu'il n'y aura aucune exception à cette règle.
7. Je comprends que tous les athlètes doivent obtenir la Licence WT (GAL) avant la compétition.
8. Je comprends que tous les entraîneurs et les officiels doivent obtenir une Licence globale d'officiels (GOL) avant la compétition.
9. Les athlètes et les entraîneurs doivent adhérer aux politiques de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Je comprends qu'à titre de participant, mon athlète ou moi pourrions faire l'objet de contrôles antidopage.
10. J'ai examiné la liste de substances interdites reconnues par l'AMA trouvées ici : [Liste de substances interdites](#).
11. Je comprends qu'un athlète doit déclarer une Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) pour tout médicament utilisé pour soigner une maladie ou pour toute autre raison médicale si le médicament se trouve sur la Liste des interdictions de l'AMA. On peut trouver plus de renseignements à propos de l'AUT à l'adresse suivante : [Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques](#).
12. Les athlètes canadiens peuvent également s'informer auprès du CCES à <http://cces.ca/fr>

Outil de reconnaissance des commotions cérébrales : [ici](#)

Vous devez avoir 18 ans ou plus (né en 2001 ou avant), sans quoi cela doit être rempli par votre parent ou tuteur.

Comme athlète,

Je certifie que je n'expérimente pas de signes et de symptômes d'une commotion cérébrale ou d'une légère lésion cérébrale traumatique.

Je certifie que si je subis une commotion cérébrale ou une légère lésion cérébrale traumatique dans une activité, du 16 avril 2019 jusqu'à la date de ma compétition à l'Open du Canada 2019. Je vais:

1. Aviser immédiatement Taekwondo Canada
2. Me faire examiner par un médecin
3. Suivre les étapes de récupération après une commotion ou une légère lésion cérébrale, je vais obtenir un billet écrit d'un médecin certifiant que j'ai l'autorisation de revenir en action au taekwondo.

Si vous avez récemment subi un coup porté à la tête, au cou ou que vous êtes tombé avec un mouvement rapide de la tête ou du cou, et que vous éprouviez ces symptômes aux jours suivant la blessure, il se peut que vous ayez subi une commotion cérébrale. Veuillez aviser votre médecin et vous faire examiner.

Si vous avez des questions à propos des protocoles de récupération à la suite d'une commotion cérébrale, vous pouvez contacter notre conseiller médical au medical@taekwondo-canada.com.

Comme entraîneur et préparateur physique,
J'ai lu et compris les outils de reconnaissance des commotions cérébrales qui m'ont été fournis par Taekwondo Canada.

Pour autant que je sache, tous les athlètes que je compte diriger aux combats à l'Open du Canada 2019 (4 au 6 octobre 2019) ne souffrent pas de commotion cérébrale.

Dans les cas où un(e) athlète que je compte diriger à l'Open du Canada 2019 (4 au 6 octobre 2019) subissait une blessure à la tête à ma connaissance, je vais recommander à l'athlète et à ses parents/tuteurs de faire examiner l'athlète par un médecin avant de participer de nouveau à un combat.

Dans les cas où un(e) de mes athlètes recevait un diagnostic de commotion cérébrale ou de lésion cérébrale, je confirmerais avec l'athlète / parent / tuteur qu'il ou elle devra se retirer de L'Open du Canada 2019 (4 au 6 octobre 2019).

Comme gérant(e) d'équipe,

J'ai lu et je comprends l'«Outil de reconnaissance des commotions cérébrales»

Je comprends à titre de gérant(e) d'équipe que c'est mon rôle d'aider tout athlète ayant subi une commotion cérébrale ou une lésion cérébrale dans les 30 jours de L'Open du Canada 2019 à se retirer de l'événement.

Comme médecin d'équipe, Je possède la compétence pour exécuter l'Outil 5 d'évaluation des commotions cérébrales sportives surtout athlète sous mes soins au L'Open du Canada 2019.

Je comprends que c'est ma responsabilité de signaler tout cas où un athlète subit une commotion cérébrale ou une lésion cérébrale aigüe au directeur médical national durant la compétition.

Je comprends que si un(e) athlète a reçu de ma part un diagnostic de commotion cérébrale ou de lésion cérébrale aigüe, c'est aussi ma responsabilité de:

1. Ne pas permettre à l'athlète de participer à la compétition
2. Informer le directeur médical de Taekwondo Canada du nom de l'athlète qui n'a pas la permission de participer.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET ENTRÉE

Sanction	Kyorugi: World Taekwondo G1 Poumsé: World Taekwondo G1 Para Taekwondo: n'est pas sanctionné
Système de pointage de la WT	Kyorugi: à préciser Poumsé: à préciser Para Taekwondo: à préciser
Date	4-6 octobre, 2019
Endroit	Complexe sportif Claude-Robillard 1000 Avenue Émile-Journault, Montréal, QC H2M 2E7 Site Web: http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7957,87901866 &_dad=portal&_schema=PORTAL

ENTRÉE* (AU GUICHET SEULEMENT)

Laissez-passer de tournoi (3 jours)	Adultes	50,00 \$ canadiens
	5 à 12 ans	25,00 \$ canadiens
	Moins de 5 ans	Gratuit
Laissez-passer de deux jours	Adultes	35,00 \$ canadiens
	5 à 12 ans	20,00 \$ canadiens
	Moins de 5 ans	Gratuit
Laissez-passer de jour	Adultes	20,00 \$ canadiens
	5 à 12 ans	10,00 \$ canadiens
	Moins de 5 ans	Gratuit

*les espèces américaines seront acceptées à parité avec les espèces canadiennes

VOYAGE

RABAIS D'AIR CANADA

- Taekwondo Canada est heureux d'annoncer qu'Air Canada a été choisi comme transporteur aérien officiel de l'Open du Canada 2019.
- Réduction: 5% de rabais sur forfait Standard, 15% de rabais sur forfait Flex plus ou supérieur.
- Le code promo: CU66XWR1

TRANSPORT

TRANSPORTS

Détails à préciser

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Titre de transport pour votre séjour 747 Aéroport P.-E.-Trudeau / Centre-ville

Voici des titres de transport susceptibles d'être avantageux pour votre séjour. Découvrez Montréal par l'une de nos 220 lignes de bus ou encore, par des balades autour de l'une de nos 68 stations de métro!

- 1 passage : 3,25 \$
- 2 passages : 6 \$
- 1 jour : 10 \$
- 3 jours : 19 \$
- Soirée illimitée : 5,25 \$
- Week-end illimité : 13,75 \$
- Hebdo: 26,25 \$

[Grille tarifaire complète](#)

Transport gratuit pour les enfants

Le transport est gratuit en tout temps pour les enfants de **5 ans et moins** lorsqu'ils sont accompagnés par un adulte.

L'offre [Sorties en famille](#) permet à un maximum de cinq enfants de **6 à 11 ans** de voyager gratuitement à certaines périodes lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte détenant un titre de transport valide.

Le service de la ligne 747 est offert **24 heures par jour, 7 jours sur 7**, entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville. Deux trajets s'offrent à vous, au départ de l'aéroport:

1. Trajet Terminus métro Lionel-Groulx
2. Trajet Centre-ville

Un comptoir d'informations de la 747 et des distributrices de titres se trouvent au niveau des arrivées internationales à l'aéroport.

[Plus de détails sur la ligne 747](#)

Rabais exclusifs sur des activités

Profitez de rabais exclusifs aux passagers de la STM! Nos partenaires vous offrent des réductions très avantageuses sur de nombreuses activités.

[Consultez la liste des rabais STM](#)

LOGEMENT

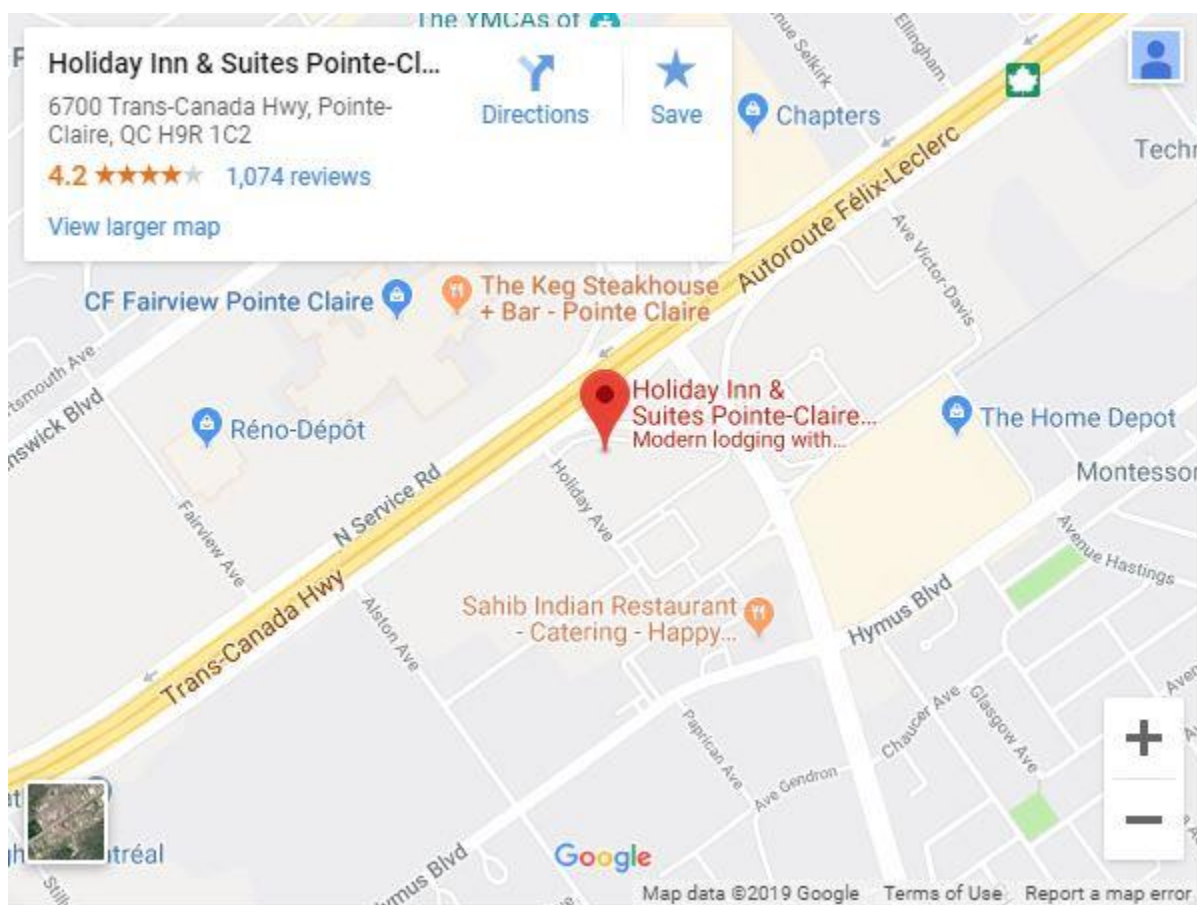
HOLIDAY INN & SUITES POINTE-CLAIRE MONTREAL AIRPORT

- **Adresse** : 6700 Trans Canada, Pointe Claire, Québec, H9R1C2 Canada
- **Site Web** : <https://www.ihg.com/holidayinn/hotels/us/en/reservation> (Carte ci-dessous)
- **Téléphone** : 514-697-7110 (sans frais : 1-800-375-2680)
- **Lien de réservation** : [Taekwondo Canada](#)
- **Code de bloc** : **ZTT**
- **Parking** : Stationnement sur place disponible
 - Grand parking extérieur gratuit, vidéosurveillance, très près de la porte d'entrée. Disponible aussi pour autocar.
- **Transportation** :
 - Entre l'aéroport et l'hôtel : Gratuit
 - Entre l'hôtel et le lieu de l'événement : À DÉTERMINER

Réservez votre chambre avant le 24 septembre pour bénéficier du tarif suivant

Room Type	Rate
King Bed and Double Sofa Bed	\$169.00
2 Queen Beds	\$169.00
2 Queen Beds and Double Sofa Bed	\$179.00
Suite	\$189.00

CARTE



DEMANDE DE VISA

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INVITATION

Les particuliers ou les groupes ayant besoin d'une lettre d'invitation aux fins d'obtenir un visa doivent compléter [le formulaire en ligne](#) de demande d'invitation à l'Open du Canada.

- Prière de ne pas dédoubler les requêtes.
- Le formulaire de demande doit se soumettre avant l'échéance du 21 Septembre, 2019. Les demandes reçues après cette date ne seront PAS traitées.
- Pour toute question, veuillez envoyer un courriel au canadaopen@taekwondo-canada.com

SOUSSION DES DEMANDES

Comme le Canada n'a pas de bureau des visas dans chaque pays, il est important que les délégations consultent [le site Web du bureau des visas](#) chargé de traiter leur demande de visa. Le site Web contient des renseignements notamment sur la façon de présenter une demande de visa et sur les documents exigés. Nous encourageons les délégations à présenter leur demande de visa bien avant la date de l'événement au [Centre de réception des demandes de visa](#). Il faut prévoir un certain délai pour traiter l'application.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

HORAIRE DE LA COMPÉTITION			
3 octobre (jeudi)	4 octobre (vendredi)	5 octobre (samedi)	6 octobre (dimanche)
Local: HOLIDAY INN & SUITES POINTE-CLAIRE MONTREAL AIRPORT	Local: à préciser	Local: à préciser	Local: à préciser
	8:30 Appel des présences 9:00 Début des compétitions	8:00 Pesée aléatoire 8:30 Appel des présences 9:00 Début des compétitions	8:00 Pesée aléatoire 8:30 Appel des présences 9:00 Début des compétitions
Certificat d'entraîneur poumsé de la WT: 13 :00 – 15 :00 Certificat d'entraîneur kyorugi de la WT: 15 :00 - 17 :00	Compétition: Toutes les catégories de poumsé	Compétition: Toutes les catégories de Kyorugi sénior	Compétition: Toutes les catégories de kyorugi junior, cadet et jeunesse
			Toutes les compétitions de para-taekwondo
18:00 Réunion poumsé 19:00 Réunion arbitres	18:00 Réunion technique kyorugi 19:00 Réunion arbitres		
	12:00– 14:00 Test des pèse- personnes 14:00–16:00 pesée (kyorugi sénior)	10:00– 14:00 Test des pèse-personnes 11:00– 13:00 (kyorugi junior) 14:00– 16:00 (kyorugi jeunesse et cadet)	

(L'horaire est sous réserve de modifications)

INSCRIPTION À L'ÉVÉNEMENT

POUMSÉ ET KYORUGI

Les inscriptions à cet événement se font uniquement par la voie du système d'inscription de la WT (<http://worldtkd.simplycompete.com>) et il faut obligatoirement être titulaire d'une licence globale valide de la WT pour vous inscrire. La participation ne sera confirmée qu'à la suite du règlement complet de tous les frais applicables.

PAIRES ET ÉQUIPES DE POUMSÉ – Chaque athlète doit s'inscrire individuellement et verser les frais applicables en ligne, par moyen du système d'inscription. Il faut donner une liste des noms des membres de l'équipe.

INFORMATIONS D'INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRES

1. Veuillez noter que toute personne s'inscrivant à plus d'une catégorie devra payer les frais d'inscription pour toutes les catégories.
2. Afin d'être admissibles au tarif applicable pour la période respective, les athlètes, les entraîneurs et toutes les autres personnes qui s'inscrivent à l'événement doivent verser les frais applicables intégralement, dans les délais prévus pour les périodes de tarif préférentiel, ordinaire ou tardif. En d'autres mots, si vous vous inscrivez durant la période de tarif préférentiel, mais vous ne versez pas les frais avant l'échéance indiquée pour cette période-là, vous serez alors obligé de verser les frais applicables à la période de tarification en cours au moment où vous paierez.
3. Si vous vous inscrivez dans une catégorie et payez vos frais d'inscription durant les périodes de tarification préférentielle ou ordinaire, puis vous ajoutez une nouvelle catégorie durant la période de tarification ordinaire ou tardive, vous aurez à verser la différence entre les deux tarifs d'inscription pour la première catégorie à laquelle vous vous êtes inscrit, et vous devez également verser les frais applicables pour votre deuxième catégorie, selon la période de tarification où vous vous inscrivez. À titre d'exemple, si vous vous inscrivez durant la période de tarification préférentielle et vous versez 100 dollars américains, et ensuite vous ajoutez une catégorie supplémentaire durant la période de tarification ordinaire (du 19 août au 14 septembre, 2019), vous serez facturé 130 dollars américains pour la catégorie additionnelle ET vous devez verser 30 dollars américains de plus pour votre inscription dans la catégorie initiale, représentant la différence entre le tarif préférentiel et le tarif ordinaire.
4. Si vous changez de catégorie de poids au cours de la même période de tarification où vous vous êtes inscrit et vous avez réglé les frais d'inscription, de tels changements peuvent se faire à titre GRATUIT. Cependant si vous changez de catégorie de poids durant une période de tarification différente de celle où vous vous êtes inscrit et avez payé initialement, vous serez responsable de la différence en tarification, à savoir : si vous vous inscrivez et vous payez les frais d'inscription durant la période de tarification préférentielle (jusqu'au 19 août, 2019), vous pouvez changer de catégorie de poids à n'importe quel moment durant cette période sans encourir de frais supplémentaires.

Mais si vous changez de catégorie de poids durant la période de tarification ordinaire (19 août – 14 septembre) vous aurez à verser 30 dollars américains (soit la différence entre le tarif préférentiel et le tarif ordinaire) et si vous changez de catégorie de poids durant la période de tarification tardive (15-21 septembre) il y aura des frais de 70 dollars américains en sus.

5. Nouvelle fonctionnalité d'invitation de partenaire pour l'évènement de pomsé: WT
GMS a mis sur pied une nouvelle fonctionnalité permettant aux membres individuels d'inviter un/des partenaires aux compétitions de pomsé en paires et par équipes. À l'interface d'inscription aux compétitions de pomsé, vous verrez un nouveau bouton «Inviter/Ajouter». Ce bouton déclenchera un courriel à votre partenaire pour lui signaler l'invitation, puis il ou elle doit accepter l'invitation et s'inscrire à l'Open du Canada 2019 en plateforme GMS. Jusqu'à ce que le/la partenaire accepte l'invitation, le statut de votre propre inscription demeurera incomplet. Pour consulter un outil infographique résumant le fonctionnement de ce processus, veuillez visiter le

<https://www.dropbox.com/s/2viubua55a59m4m/New%20Partner%20Invitation%20Function%20for%20Pomsae%20Events.pptx?dl=0>

PARA

Pour l'inscription à l'Open Para du Canada, veuillez visiter: [ici](#)

TARIFS

POUMSÉ ET KYORUGI				
	Jeunes et Cadet	Junior et Senior	Entraîneur	(tous les autres rôles)
TARIF PRÉFÉRENTIEL –jusqu'au 18 août à 23h59 HE	100 \$ US	115 \$ US	65 \$ US	100 \$ US
TARIF NORMAL (Minuit HE le 19 août - 23h59 HE le 14 sept.)	130 \$ US	145 \$ US	90 \$ US	100 \$ US
INSCRIPTION TARDIVE (Minuit HE le 15 sept. - 23h59 HE le 21 sept.)	170 \$ US	185 \$ US	125 \$ US	100 \$ US

Une fois passé la période d'inscription tardive, toute inscription ultérieure sera soumise à des frais administratifs de 50\$ US.

PARA			
	Athlète	Entraîneur	(tous les autres rôles)
Frais d'inscription - 23 h 59 HE le 21 sept.	90 \$ US	60 \$ US	45 \$ US

AUTRES	
COURS DE CERTIFICATION D'ENTRAÎNEUR DE WT	100 \$ US
CHANGEMENT DE DIVISION DE POIDS	19 août – 14 sept: 50 \$ US 15 sept – 21 sept: 100 \$ US Aucun changement de catégorie de poids ne sera permis une fois commencé la période de pesée officielle
REPRODUCTION D'ACCREDITATION	50 \$ canadiens (à verser sur place, à l'installation de compétition)
FRAIS DE RUBAN MÉDICAL	10 \$ canadiens (à verser sur place, à l'installation de compétition)

- Sur place (à l'installation de compétition) les frais de changement se règlent seulement au comptant. Les dollars américains sont convertis au pair avec le dollar canadien.
- Il n'y aura PAS DE REMBOURSEMENT des frais d'inscription, peu importe les circonstances.
- La WT va également percevoir un supplément à titre de frais de transaction

INSCRIPTION ARBITRES

Les arbitres doivent s'inscrire au tkdreferee.com. La date limite pour les inscriptions est le 25 juin.



LICENCE GLOBALE WT

- L'inscription à l'événement ne sera pas acceptée sans une licence Global WT.
- L'enregistrement et le renouvellement de licence globale de la World Taekwondo se font uniquement par le truchement des Associations-membres nationales accréditées de la World Taekwondo. La demande de licence globale devrait se faire au moins 2 mois avant le tournoi, ceci pour assurer que le traitement et l'approbation de la licence s'effectuent à temps.
- Si vous êtes un(e) athlète ou officiel(le) canadien(ne), veuillez-vous reporter au renvoi suivant pour l'enregistrement ou le renouvellement de votre licence globale : <http://taekwondo-canada.com/page/licence-globale>
- Il n'y aura AUCUN enregistrement de licence globale World Taekwondo sur place à l'événement.

ADMISSIBILITÉ DE L'ATHLÈTE

EXIGENCE OBLIGATOIRE – LICENCE WORLD TAEKWONDO GAL

Les athlètes doivent détenir une licence internationale approuvée et être membres en règle d'un organisme national membre de la World Taekwondo. Le profil de licence globale de l'athlète nécessite les informations suivantes:

- Un passeport valide et approuvé OU une carte d'identité nationale (Certificat de naissance ou certificat de citoyenneté ou carte de résident(e) permanent(e)) délivré par le pays dont fait partie son ANM.
- Une photo en couleur
- Kukkiwon

ÂGE

La limite d'âge se base sur l'année de naissance et non sur la date de naissance du compétiteur (ou mois).

- Prenons pour exemple la compétition dans la catégorie Junior (15 à 17 ans pour un athlète qui aura 15 ans lors de l'année de la compétition :
- Si l'épreuve est tenue en septembre 2019 et que le compétiteur est né en octobre, il peut encore participer à la compétition dans la catégorie Junior (parce qu'il aura 15 ans au cours de l'année de la compétition).

POUMSÉ : renseignements relatifs aux âges et aux catégories, voir la section – Poomsé

KYORUGI : renseignements relatifs aux âges et aux catégories, voir la section – Kyorugi

PARA : renseignements relatifs aux âges et aux catégories, voir la section - Para

ENTENTE DU PARTICIPANT/RENONCIATION/COMMOTION CÉRÉBRALE

Du fait de vous inscrire à cet événement, vous convenez avoir lu et compris l'entente de participant(e), et vous acceptez de vous inscrire à ladite entente et vous acceptez d'être lié(e) par ladite entente.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

WORLD TAEKWONDO

Tous les athlètes sont assujettis aux contrôles antidopage en vertu de l'AMA; ceux-ci peuvent être effectués en vertu des exigences de World Taekwondo. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez cliquer [ICI](#).

LE CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT (CCES)

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) peut effectuer des contrôles antidopage en vertu de la politique canadienne sur le dopage dans le sport et des règlements canadiens sur la lutte contre le dopage.

Veuillez consulter le site suivant : www.cces.ca

LISTE DE PRODUITS INTERDITS

Pour une liste complète de substances bannies de l'Agence mondiale antidopage, veuillez cliquer [ICI](#).

Utilisez la [Référence en ligne DRO Global](#) pour vérifier les médicaments propres au taekwondo.

AUTORISATION D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES (AUT)

Les athlètes doivent déclarer une [Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques \(AUT\)](#) pour tout médicament utilisé pour soigner une maladie ou pour toute autre raison médicale si le médicament se trouve sur la [Liste des interdictions](#) de l'AMA. On peut trouver plus de renseignements à propos de l'AUT à l'adresse suivante : [Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques](#).

PESÉE

PESÉE GÉNÉRALE OBLIGATOIRE

- Une pesée générale (obligatoire) pour tous les compétiteurs et compétitrices participant au combat se fera la veille des compétitions dans la catégorie de poids applicable. Au cours de cette période, ils disposeront de deux chances de faire le poids.
- Des pèse-personnes d'essai seront mis à leur disposition avant la pesée officielle.

PESÉE GÉNÉRALE OBLIGATOIRE			
Date	Heure	Catégories	Emplacement
Vendredi 4 octobre	TEST DES PÈSE-PERSONNES 12 h à 14 h PESÉE 14 h à 16 h	Toutes les catégories du samedi	À PRÉCISER
Samedi 5 octobre	TEST DES PÈSE-PERSONNES 10 h à 14 h PESÉE 11 h à 13 h (Junior et Para) 14 h à 16 h (Jeunes et Cadet)	Toutes les catégories du dimanche	À PRÉCISER

PESÉE ALÉATOIRE

La pesée aléatoire pour les compétiteurs et compétitrices de combat aux catégories CADET, JUNIOR et SÉNIOR se fera en matinée, à compter de 8h00 le jour de compétition de la catégorie de poids respective. De plus amples détails sur la pesée seront diffusés avant la date des compétitions.

ADMISSIBILITÉ DE L'ENTRAÎNEUR

ADMISSIBILITÉ

Inscrivez-vous en ligne à titre d'officiel international via le lien suivant

<https://worldtkd.simplycompete.com>

Les entraîneurs doivent avoir

- Une licence globale approuvée et être membres en règle d'un organisme national membre World Taekwondo.
- Un certificat valide d'entraîneur de WT - cela s'applique autant aux entraîneurs Kyorugi qu'aux entraîneurs Poomsé.

CODE VESTIMENTAIRE

- Vêtements de sport convenables/vêtements d'équipe ou tenue professionnelle avec chaussures fermées.
- Ni les talons ni les sandales ne seront permis.
- Les entraîneurs doivent porter un veston de costume aux demi-finales et finales.

AUTRES

- Les règles antidopage de l'AMA seront en vigueur tout au long de l'évènement.
- La gomme à mâcher n'est PAS permise dans la zone entraîneurs.
- L'emploi d'appareils électroniques, dont cellulaires, agendas électroniques ou caméras ne sera pas permis dans la zone entraîneurs.
- Tout entraîneur qui est susceptible d'être sous l'effet de drogues ou d'alcool sera barré de la zone entraîneurs.

COURS DE CERTIFICAT D'ENTRAÎNEUR DE WT

Taekwondo Canada est heureux d'annoncer que dans le cadre du programme en préparation pour l'Open du Canada 2019, il y aura deux cours de certificat d'entraîneur de WT qui sera offert le jeudi 3 octobre à Holiday Inn & Suites Pointe-Claire Montreal Airport. Cliquez [ici](#) pour le lien d'inscription.

- Cours Kyorugi – 15:00 – 17:00
- Cours Poomsé – 13:00 – 15:00

Les entraîneurs qui s'inscriront à ce cours recevront la certification requise pour participer à tous les événements G1 et G2 de 2019 organisés par les Associations continentales de la World Taekwondo. Tous les entraîneurs (Kyorugi et Poomsé) qui souhaitent être à l'œuvre lors de l'Open du Canada doivent détenir une certification de cours d'entraîneur de la WT.

Les entraîneurs canadiens détenant une certification valide d'assistant-instructeur ou d'entraîneur de Dojang recevront également des points de perfectionnement professionnel sous le PNCE.

- Inscription en ligne au cours de certificat d'entraîneur de WT : à préciser
- Vous pouvez vous inscrire au cours à l'évènement même. Veuillez prendre note que toutes les inscriptions effectuées à l'évènement même seront soumises à un supplément de 10 \$ US.

- Vous pouvez télécharger l'inscription papier pour le séminaire sur notre site Web.

ACCREDITATION

TYPES D'ACCREDITATION

PRÉPARATEUR

- Pour les personnes qui n'ont pas les accréditations nécessaires d'entraîneur, vous pouvez vous inscrire en tant que préparateur.
- Il faut détenir une licence globale valide pour vous inscrire comme préparateur.
- Pour vous inscrire comme préparateur, veuillez vous assurer que votre profil GMS ou votre rôle secondaire indique Officiel global et Préparateur.
- Inscrivez-vous via GMS au site web <https://worldtkd.simplycompete.com>

MÉDECIN D'ÉQUIPE/PHYSIO

- Inscrivez-vous en ligne à titre d'officiel international en suivant ce lien : <https://worldtkd.simplycompete.com>
- Vous devez posséder une attestation officielle ou les qualifications officielles propres à la discipline applicable (médecin, physiothérapeute, etc.).

LAISSEZ-PASSER MÉDIAS /PHOTOGRAPHE

- Inscription des journalistes ou représentants des médias officiels, ou photographes.
- Aucun accès en zone d'entraînements ni au plateau de compétition

ARBITRES

- Les arbitres doivent s'inscrire au tkdreferee.com.
- La date limite d'inscription est le 25 juin.

REMISE DES CARTES D'ACCREDITATION

- Chaque participant doit présenter une pièce d'identité avec photo (une pièce d'identité délivrée par le gouvernement ou carte GAL / GOL de WT) au moment de la remise des cartes d'accréditation.
- Une carte d'accréditation est obligatoire pour accéder à l'aire de compétition et à l'aire d'échauffement. Les cartes d'accréditation seront produites pour toutes les personnes inscrites (athlètes, entraîneurs, officiels, officiels d'équipe).
- Tous les athlètes et para-athlètes qui combattent devront obtenir leur carte d'accréditation avant la pesée officielle.
- Les entraîneurs qui viendront chercher les cartes pour leur équipe devront présenter une carte d'identité avec photo pour chaque participant au moment de la remise des cartes d'accréditation.
- Les entraîneurs qui n'ont pas la certification WT pour entraîneurs et qui participeront au cours de certification d'entraîneur de WT recevront leur carte d'accréditation après le cours.

HEURES DE REMISE DES CARTES D'ACCREDITATION		
Date	Heure	Emplacement
Jeudi 3 octobre	9 h à 16 h	Holiday Inn & Suites Pointe-Claire
Vendredi 4 octobre	7 h 45 à 16 h	Complexe Sportif Claude-Robillard
Samedi 5 octobre	7 h 45 à 16 h	Complexe Sportif Claude-Robillard
Dimanche 6 octobre	7 h 45 à 16 h	Complexe Sportif Claude-Robillard

RÈGLEMENTS

- Les règles les plus récentes de la WT s'appliqueront.
- Si l'athlète porte un appareil orthodontique, un billet de dentiste DOIT être soumis.

SYSTÈME DE POINTAGE

- Le système à préciser sera utilisé pour toutes les compétitions de kyorugi.
- La reprise vidéo sera utilisée uniquement aux divisions suivantes : Cadet, Junior et Senior.
- Aucune reprise vidéo instantanée pour la catégorie Jeunes.
- Les athlètes de la catégorie Jeunes doivent apporter leur propre casque.

CATÉGORIES DE COMBAT - CEINTURES NOIRES SEULEMENT

- Cadet, Junior, Senior - Contact à la tête permis
- Il n'y aura AUCUNE catégorie récréative au niveau senior en combat (p. ex., aucun plus de 30 ans, etc.) il n'y aura pas non plus de catégories de ceinture de couleur.
- Jeunes — Aucun contact à la tête
 - Pour la sécurité des athlètes de la catégorie Jeunes 10-11 ans et en vertu des principes de Sport Canada, [le sport c'est pour la vie — Développement à long terme des athlètes](#), Taekwondo Canada a choisi d'EXCLURE les contacts à la tête dans les catégories Jeunes. Après analyse des légers contacts à la tête lors de l'Open du Canada 2013, on a trouvé que ce type de compétition posait un plus grand risque de commotion cérébrale pour les athlètes. On INTERDIRA donc les contacts à la tête à ce championnat, car il n'y a pas suffisamment de preuves soutenant que l'inclusion de ces contacts lors de cette compétition pour ce groupe d'âge contribuera de façon significative à la préparation et au développement à long terme des athlètes.

JUMELAGE DES CATÉGORIES ET DES DIVISIONS

Sauf pour les catégories Senior (17+), Taekwondo Canada se réserve le droit de modifier ou de jumeler des catégories pour s'assurer que les athlètes peuvent concourir.

CATÉGORIES DE POIDS	
HOMMES SENIORS (17+) Né en 2002 ou avant	FEMMES SENIORS (17+) Née en 2002 ou avant
54 kg et moins	46 kg et moins
Plus de 54 kg et 58 kg et moins	Plus de 46 kg et 49 kg et moins
Plus de 58 kg et 63 kg et moins	Plus de 49 kg et 53 kg et moins
Plus de 63 kg et 68 kg et moins	Plus de 53 kg et 57 kg et moins
Plus de 68 kg et 74 kg et moins	Plus de 57 kg et 62 kg et moins
Plus de 74 kg et 80 kg et moins	Plus de 62 kg et 67 kg et moins
Plus de 80 kg et 87 kg et moins	Plus de 67 kg et 73 kg et moins
Plus de 87 kg	Plus de 73 kg
HOMMES JUNIORS (15-17) Né entre 2002 et 2004	FEMMES JUNIORS (15-17) Née entre 2002 et 2004

<i>45 kg et moins</i>	<i>42 kg et moins</i>
<i>Plus de 45 kg et 48 kg et moins</i>	<i>Plus de 42 kg et 44 kg et moins</i>
<i>Plus de 48 kg et 51 kg et moins</i>	<i>Plus de 44 kg et 46 kg et moins</i>
<i>Plus de 51 kg et 55 kg et moins</i>	<i>Plus de 46 kg et 49 kg et moins</i>
<i>Plus de 55 kg et 59 kg et moins</i>	<i>Plus de 49 kg et 52 kg et moins</i>
<i>Plus de 59 kg et 63 kg et moins</i>	<i>Plus de 52 kg et 55 kg et moins</i>
<i>Plus de 63 kg et 68 kg et moins</i>	<i>Plus de 55 kg et 59 kg et moins</i>
<i>Plus de 68 kg et 73 kg et moins</i>	<i>Plus de 59 kg et 63 kg et moins</i>
<i>Plus de 73 kg et 78 kg et moins</i>	<i>Plus de 63 kg et 68 kg et moins</i>
<i>Plus de 78 kg</i>	<i>Plus de 68 kg</i>
HOMMES CADETS (12-14) Né entre 2005 et 2007	FEMMES CADETTES (12-14) Née entre 2005 et 2007
<i>33 kg et moins</i>	<i>29 kg et moins</i>
<i>Plus de 33 kg et 37 kg et moins</i>	<i>Plus de 29 kg et 33 kg et moins</i>
<i>Plus de 37 kg et 41 kg et moins</i>	<i>Plus de 33 kg et 37 kg et moins</i>
<i>Plus de 41 kg et 45 kg et moins</i>	<i>Plus de 37 kg et 41 kg et moins</i>
<i>Plus de 45 kg et 49 kg et moins</i>	<i>Plus de 41 kg et 44 kg et moins</i>
<i>Plus de 49 kg et 53 kg et moins</i>	<i>Plus de 44 kg et 47 kg et moins</i>
<i>Plus de 53 kg et 57 kg et moins</i>	<i>Plus de 47 kg et 51 kg et moins</i>
<i>Plus de 57 kg et 61 kg et moins</i>	<i>Plus de 51 kg et 55 kg et moins</i>
<i>Plus de 61 kg et 65 kg et moins</i>	<i>Plus de 55 kg et 59 kg et moins</i>
<i>Plus de 65 kg</i>	<i>Plus de 59 kg</i>
HOMMES JEUNES (10-11) Né entre 2008 et 2009	FEMMES JEUNES (10-11) Née entre 2008 et 2009
<i>27 kg et moins</i>	<i>27 kg et moins</i>
<i>Plus de 27 kg et 30 kg et moins</i>	<i>Plus de 27 kg et 30 kg et moins</i>
<i>Plus de 30 kg et 35 kg et moins</i>	<i>Plus de 30 kg et 35 kg et moins</i>
<i>Plus de 35 kg et 40 kg et moins</i>	<i>Plus de 35 kg et 40 kg et moins</i>
<i>Plus de 40 kg</i>	<i>Plus de 40 kg</i>

INSPECTION

- Les athlètes doivent subir et passer une inspection avant chaque combat.
- Les athlètes auront 10 minutes pour s'y présenter et la passer. **SANS EXCEPTION.**
- Les athlètes recevant des soins médicaux **NE** sont **PAS** dispensés de l'inspection.
- Les athlètes concourant aux niveaux Cadets, Junior et Senior doivent porter un hogo de taille convenable, conformément aux tailles précisées dans les spécifications de la marque PSS.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION OBLIGATOIRE

En combat, les athlètes doivent porter l'équipement approuvé par la WT figurant dans la liste suivante :

- Bas capteurs - Assurez-vous d'acheter des bas capteurs avant le championnat.
- Casque bleu et rouge (les athlètes de la division Jeunes doivent apporter leur propre casque)
- Protège-tibias

- Coquille
- Protège-avant-bras
- Gants
- Protecteur buccal (transparent ou blanc)
 - Le personnel médical n'approuvera pas les protège-dents colorés.
 - Les athlètes qui portent un appareil orthodontique doivent porter un protège-dents spécial, recommandé par leur dentiste pour un emploi avec appareil orthodontique, et ils doivent par ailleurs soumettre une lettre de la part de leur dentiste certifiant que l'athlète peut concourir en sécurité en portant le protège-dents recommandé par le dentiste.
- Uniforme d'athlète (Marque reconnue par la WT)
- Tous les participants sont encouragés à porter le nouvel équipement et les uniformes autorisés par WT.

Tous les athlètes (Kyorugi) détenant la ceinture noire devront porter les plastrons fournis par Taekwondo Canada. Lors de chaque combat, les deux athlètes s'opposant porteront un plastron de la même taille.



WORLD
TAEKWONDO

WT-recognized Brands

2018

Company (Brands)

Product Item

PSS

Kyorugi
Competition
Uniform

Forearm/
Shin/
Groin Guards

Hand
Protector

Head
Protector

Mask
Head
Protector

Trunk
Protector

Poomsae
Competition
Uniform

Mat

Poomsae
Competition
Scoring System

Daedo International (Daedo)

KP&P (KPNP)

Mooto Co., Ltd. (Mooto)

Lucent Gate Inc. (Tusah)

Double D (adidas)

Twin Tower (Wacoku)

Kwon KG (Kwon)

SBI Sport AB (Budo-Nord)

Taishan Sports Equipment Co., Ltd. (Taishan)

Xiamen ANTA Company Limited (ANTA)

Fujian Weizhixing Sports Goods (Wesing)

UBI Spo (TaekwonSoft)

Woori Sports (Woori Sports)

Taekwon Family Corp. (KSD)

Trocellen Italia (PROGAME BY TROCELLEN)

MJI Sportswear Limited (JC)

OPEN DU CANADA - POUMSÉ

RÈGLES

- Les règles les plus récentes de la WT s'appliqueront.

CATÉGORIES

CATÉGORIES DE POUMSÉ RECONNU

Individuel	Jeunes	Cadet	Junior	M 30	M 40	M 50	M 60	M 65	65+
Âge	10-11	12-14	15-17	18-30	31-40	41-50	51-60	61-65	66+
Né	2008-2009	2005-2007	2002-2004	1989-2001	1979-1988	1969-1978	1959-1968	1954-1958	1953 ou avant
Poumsé obligatoire	T4 à Koryo	T4 à Keumgang	T4 à Taebak	T6 à Shipjin	T6 à Shipjin	T8 à Chonkwon	Koryo à Hansu	Koryo à Hansu	Koryo à Hansu
Paire et Équipe	Jeunes	Cadet	Junior	M 30			P 30		
Âge	10-11	12-14	15-17	18-30			31+		
Né	2008-2009	2005-2007	2002-2004	1989-2001			1988 ou avant		
Poumsé obligatoire	T4 à Koryo	Taegeuk 4 à Keumgang	Taebeuk 4 à Taebak	Taegeuk 6 à Shipjin			Taegeuk 8 à Chonkwon		

CATÉGORIES DE POUMSÉ DE STYLE LIBRE

Catégorie	M 17	P 17
Individuel, Paire, Équipe Âge	12-17	18+
Né	2002-2007	2001 ou avant

POUMSÉ DE STYLE LIBRE: MUSIQUE

Il faut soumettre votre musique (au format MP3) au Poumsé@taekwondo-canada.com avant le 21 septembre au plus tard. Veuillez indiquer dans le champ objet du courriel : music submission – suivi des noms de tous les athlètes.

OPEN PARA DU CANADA (pas sanctionné)

ADMISSIBILITÉ

- Les athlètes doivent détenir une licence internationale approuvée et être membres en règle d'un organisme national membre de la World Taekwondo.
- La classification est obligatoire
- Tous les nouveaux para-athlètes de combat dont le nom figure pas sur la liste maîtresse de classification la plus récente de para-taekwondo de la WT doivent se soumettre à la classification officielle de la WT.
- Le processus officiel de classification de la WT se déroulera comme souligné dans les Para TKD Classification Rules and Regulations
- Pour les athlètes ne satisfaisant pas aux CMI (critères minimaux d'incapacité) qui ne recevront pas de classification, le comité organisateur s'efforcera d'organiser un match hors-concours.
- Taekwondo Canada se réserve le droit de modifier ou de jumeler des catégories pour s'assurer que les athlètes peuvent concourir.
- Tous les niveaux sont acceptés
- La classification pour cette compétition n'est pas valide à titre de classification internationale.
- Les parents/tuteurs d'athlètes mineurs doivent accompagner leur enfant.

INSCRIPTION

- Cliquez [ICI](#) pour vous inscrire

RÈGLES

- Les dernières règles les plus récentes de la WT s'appliqueront.
- Si l'athlète porte un appareil orthodontique, un billet de dentiste DOIT être soumis

COMPÉTITION PARA-TAEKWONDO – K40

Catégories sportives	K41, K42, K43, K44
Système de pointage	À PRÉCISER
Inspection	Les athlètes doivent subir et passer une inspection avant chaque combat. Tout l'équipement obligatoire est requis au moment de l'inspection. Les athlètes doivent subir et passer une inspection avant chaque combat. Les athlètes auront 10 minutes pour s'y présenter et la passer. SANS EXCEPTION. Les athlètes recevant des soins médicaux NE sont PAS dispensés de l'inspection.
Équipement de protection obligatoire	En combat, les athlètes doivent porter l'équipement approuvé par la WT figurant dans la liste suivante : • Bas capteurs - Assurez-vous d'acheter des bas capteurs avant le championnat. • Casque bleu et rouge (les athlètes de la division Jeunes doivent apporter leur propre casque)

- Protège-tibias
- Coquille
- Protège-avant-bras
- Gants
- Protecteur buccal (transparent ou blanc, le personnel médical n'approuvera pas les protège-dents colorés)
- Les athlètes qui portent un appareil orthodontique doivent porter un protège-dents spécial, recommandé par leur dentiste pour un emploi avec appareil orthodontique, et ils doivent par ailleurs soumettre une lettre de la part de leur dentiste certifiant que l'athlète peut concourir en sécurité en portant le protège-dents recommandé par le dentiste.
- Uniforme d'athlète (Marque reconnue par la WT)

Tous les athlètes (Kyorugi) détenant la ceinture noire devront porter les plastrons fournis par Taekwondo Canada. Lors de chaque combat, les deux athlètes s'opposant porteront un plastron de la même taille.

COMPÉTITION PARA-TAEKWONDO – P20

Les compétitions de Para-taekwondo – Poursuivi dans la catégorie sport P20, pour les athlètes ayant une déficience intellectuelle, sont homologuées par l'INAS, la fédération sportive internationale pour les para-athlètes ayant une déficience intellectuelle.

- Pour l'admissibilité provisoire de l'INAS, veuillez visiter: <http://www.inas.org/>
- Nous vous demandons d'entamer ce processus dès que possible étant donné que l'INAS dispose de 30 jours pour traiter votre demande.

Catégories hommes	Junior (12-15 ans), M30 (16-29 ans), 30+ (30 ans ou avant)
Catégories femmes	Junior (12-15 ans), M30 (16-29 ans), 30+ (30 ans ou avant)

COMPÉTITION PARA-TAEKWONDO – P30

Les compétitions de Para-taekwondo – Poursuivi dans la catégorie sport P30, pour les athlètes ayant une déficience motrice.

Catégories sportives	P31, P32, P33, P34
----------------------	--------------------